



Commission Régionale Football Loisirs

Et Bariani

SAISON 2017/2018

PROCÈS-VERBAL N°32

Réunion du : mercredi 25 avril 2018

Présidente : MME. GOFFAUX.

Présents : MM. GORIN - LE CAVIL – DARDE - THOMAS - ELLIBINIAN
(représentant CRA).

Excusés : MM. MATHIEU – DUPUY - DELPLACE.

COUPES

En raison du calendrier très chargé, la Commission rappelle que les dates fixées pour la coupe du samedi et du lundi sont impératives, elles ne pourront en aucun cas être modifiées.

Samedi Matin

Résultats des ½ finales du samedi 21/04/18.

EED / SEIZIEME ES = 6-3

MEDIA FC / TROMBLONS DU MIDI = 1-1 (5tab4)

La finale opposera EED à MEDIA FC et se jouera le **samedi 9 juin 2018 à 09h00** au stade des fontaines à SEVRES (92).

La finale du Fair-Play se jouera le **samedi 9 juin 2018 à 11h00** au stade des fontaines à SEVRES (92).

Franciliens

Résultats des 1/8^{ème} de finale du lundi 23/04/18.

PARISII FC / KRO AS = 3-0

JEUX EN HERBE / PITRAY OILIER PARIS 2 = 3-2

SEVRES FC 92 / LE TIR AS CBB = 6-1

BONDY AS / EQUINOXE = 3-1

PANTHEON FC / LUXEMBOURG FC = 1-13

BOURG LA REINE / CAFES AVEYRONNAIS = 0-1

ELLIPSE FC / INTER 6 = 1-0

Tirage des ¼ de finales qui se dérouleront le **lundi 30/04/2018** sur le terrain du premier club nommé.

PARISII FC / LUXEMBOURG FC

JEUX EN HERBE / CAFES AVEYRONNAIS

SEVRES FC 92 / ELLIPSE FC

BONDY AS / LANCIERS FC

Les ½ finales se dérouleront le **lundi 28/05/18**.

Bariani / Supporters

Résultats des ½ finales du lundi 23/04/2018.

ESSEC F.COLLEGUES / SUP.OLYMPIQUE LYONNAIS = 2-1

TELECOM RECHERCHE AS / ANCIENS ESCP FOOT = 0-0 (5tab4)

La finale BARIANI/SUPPORTERS opposera ESSEC F.COLLEGUES à TELECOM RECHERCHE AS. Elle se jouera le **lundi 11 juin 2018 à 20h45** au stade Déjerine à PARIS (75013).

La Finale FRANCILIENS se jouera le **lundi 11 juin 2018 à 19h00** au stade Déjerine à PARIS (75013).

CHAMPIONNAT**Samedi Matin****Poule A**

N° 20007517 – CHENNEVIERES LOUVRES FC / AVOCATS SC du 17/03/18 reporté le 21/04/18.

Après avoir pris connaissance de la pièce versée au dossier (courrier d'AVOCATS SC), la Commission décide :

Match perdu par forfait à AVOCATS SC (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à CHENNEVIERES LOUVRES FC (5 buts / 4 points).

N° 20007428 – CANAL+ AS / MEDIA FC du 02/12/17 reporté le 28/04/18.

La Commission prend note que cette rencontre se déroulera au stade Jules Noel, 3 avenue Maurice d'Ocagne à PARIS (75014), coup d'envoi à 09h00. Elle demande à CANAL + AS de prévenir son adversaire.

Poule B**N° 20007820 – CORMEILLES AC / PLUG IT CLUB du 20/01/18 reporté le 21/04/18.**

Après avoir pris connaissance de la pièce versée au dossier (courrier de PLUG IT CLUB), la Commission décide :

Match perdu par forfait à PLUG IT CLUB (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à CORMEILLES AC (5 buts / 4 points).

<u>Franciliens</u>

Poule A**N° 20007968 – LE TIR AS CBB / CHAMPS DE MARS CLER du 05/02/18 reporté le 30/04/18.**

Après avoir pris connaissance de la pièce versée au dossier (courrier de LE TIR AS CBB), la Commission décide :

Match perdu par forfait à LE TIR AS CBB (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à CHAMPS DE MARS CLER (5 buts / 4 points).

N° 20007964 – CIGALES FC / ALFORTVILLE US 2 du 05/02/18 reporté le 30/04/18.

La Commission prend note du courrier de CIGALES FC et accepte le report de la rencontre au 28/05/18 en accord avec les deux équipes.

Poule B**N° 20008148 – NUAMCES / SPORTING IENA du 07/05/18.**

La Commission prend note du courrier de SPORTING IENA et accepte le report du match au 28/05/18 en accord avec les deux équipes.

N° 20008153 – SPORTING IENA / ASAC FOOTBALL du 19/03/18.

La Commission prend note du courrier de SPORTING IENA et l'informe que le règlement est appliqué dans cette situation.

N° 20008106 – COLLEGUERIE / SEVRES 92 FC du 12/02/18 reporté le 16/04/18.

La Commission prend note du courrier de SEVRES 92 FC et confirme le résultat acquis sur le terrain, à savoir :

COLLEGUERIE = 2 / SEVRES 92 FC = 8.

N° 20008128 – BOURG LA REINE / GARENNE COLOMBES du 09/04/18.

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier (feuille de match, rapport d'arbitre), la Commission décide :

Match perdu par pénalité à GARENNE COLOMBES (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à BOURG LA REINE (5 buts / 4 points).

Poule C**N° 20008235 – SPORT O SOLIDARITE / INTER 6 du 12/02/18 reporté le 16/04/18.**

La Commission prend note du courrier de l'arbitre qui confirme le score acquis sur le terrain, à savoir :
SPORT O SOLIDARITE = 6 / INTER 6 = 0

Prochaine réunion : jeudi 03 mai 2018.